



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique du patrimoine: Bouches-du-Rhone

Question écrite n° 37670

Texte de la question

M Michel Vauzelle interroge M le ministre de la culture et de la communication sur certains evenements archeologiques arlesiens qui n'ont pu manquer de choquer non seulement les milieux specialises de l'archeologie mais encore tous ceux - et la majorite des Arlesiens en fait partie - qui sont attaches a la mise en valeur de notre patrimoine historique et culturel. C'est en effet avec etonnement que l'on a appris, grace au journal le Provençal, que la municipalite d'Arles a l'occasion de travaux de transformation d'un hospice du XVIe siecle en mediatheque, avait, dans le plus grand secret, fait recouvrir d'une chape de beton un remarquable dallage romain mis au jour quelques mois auparavant, au cours de fouilles archeologiques. On apprenait que la municipalite d'Arles avait passe outre l'avis negatif de la direction des antiquites et neglige des solutions techniques viables presentees par les architectes du projet. Or ce dallage d'une superficie de 800 metres carres constituait aux yeux des specialistes un temoignage archeologique majeur susceptible de bouleverser totalement la conception urbanistique que l'on avait jusqu'alors de l'Arles romaine. Il s'etonne donc que des vestiges de cette importance aient pu etre soustraits a la connaissance scientifique comme a l'acces du public pour des motifs peu satisfaisants de delais de travaux et de date d'inauguration. Il souhaite donc connaitre la position des instances competentes du ministere de la culture dans les circonstances semblables et leur role exact dans cette affaire.

Données clés

Auteur : [M. Vauzelle Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37670

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 952